
Jean-François PARIGI

*Député de la 6^e circonscription de Seine-et-Marne
Membre de la Commission des finances,
de l'économie générale et du contrôle budgétaire*

**M. X
Maire de X
Hôtel de ville de X
Rue du X
77XXX X**

A Paris, le 26 juin 2019

Monsieur le Maire,

Comme vous le savez, le 13 juin dernier a été lancée la procédure de référendum d'initiative partagée portant sur la privatisation du groupe aéroportuaire ADP, anciennement « Aéroports de Paris ».

Conformément à la loi organique du 6 décembre 2013 portant application de l'article 11 de la Constitution, une pétition a été mise en ligne par le ministère de l'Intérieur. Pour que la procédure aboutisse, celle-ci doit recueillir la signature de 10% du corps électoral, soit 4,7 millions d'électeurs, d'ici le 12 mars prochain.

Afin de donner la possibilité à chaque citoyen de participer à la procédure référendaire en cours, la préfecture de Seine-et-Marne a fixé par un arrêté en date du 3 avril 2015, ci-joint, la liste des communes les plus peuplées de chaque canton tenues de mettre à disposition des électeurs une borne d'accès à Internet dans leur mairie. Egalement, l'arrêté prévoit que ces mêmes autorités recueillent les soutiens déposés par les électeurs sur un formulaire papier, également joint à ce courrier. Enfin, sachez qu'une aide financière à hauteur de 850 euros, destinée à financer la borne d'accès à Internet, pourra vous être attribuée par la Préfecture.

Il est essentiel que chaque électeur de notre département puisse, s'il le souhaite, apporter son soutien à cette proposition de loi référendaire et que rien ne l'en empêche. Or vous le savez, l'accès à Internet et son utilisation ne sont guère évidents pour l'ensemble de nos concitoyens.

Nous, parlementaires Les Républicains de Seine-et-Marne, sommes très attachés à ce que personne ne soit écarté de ce moment démocratique que vit notre pays. C'est pourquoi nous sollicitons votre concours pour que tous les moyens susmentionnés soient mis à la disposition des Seine-et-Marnais.

La privatisation du Groupe ADP et les enjeux pour notre pays qui y sont attachés impliquent la mobilisation de l'ensemble des personnes concernées. Vous êtes les premiers acteurs de notre démocratie, nous comptons donc sur vous !

En cas de difficultés, sachez que toutes nos équipes restent à votre disposition pour répondre à vos questions.

Comptant sur votre mobilisation, nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de nos meilleurs sentiments.

Jean-François PARIGI
Député de Seine-et-Marne

Valérie LACROUTE
Députée de Seine-et-Marne

Anne CHAIN-LARCHE
Sénatrice de Seine-et-Marne

Pierre CUYPERS
Sénateur de Seine-et-Marne

Claudine THOMAS
Sénatrice de Seine-et-Marne